

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, Coopérative de
solidarité

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, Coopérative de solidarité (la « coopérative »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

» Lacroix & associés inc.
Société de CPA
Company of CPA

» 140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

» 15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

» 819-449-3571

» 819-449-0052

» info@lacroix-associes.com

» lacroix-associes.com

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Société de CPA

Gatineau (Québec)
Le 30 août 2021

» Lacroix & associés inc.
Société de CPA
Company of CPA

» 140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

» 15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

» 819-449-3571

» 819-449-0052

» info@lacroix-associes.com

» lacroix-associes.com

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A104361

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 5

	2021	2020
Produits		
Ententes de partenariats (tableau A)	532 809 \$	558 889 \$
Opérations (tableau B)	316 961	283 962
Cotisations des membres	3 250	2 000
Subventions salariales d'urgence	198 694	-
	1 051 714	844 851
Charges		
Salaires et charges sociales	703 700	638 008
Honoraires professionnels	19 746	14 900
Frais liés aux opérations (tableau C)	119 770	152 584
Frais liés à la structure (tableau D)	3 360	6 996
Soutien au développement de l'économie sociale (tableau E)	3 471	6 730
	850 047	819 218
Trop perçu	201 667 \$	25 633 \$

COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITI

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 6

	Trop perçu de l'exercice	Réserve générale	Réserve développement	Réserve avantages sociaux	2021 Total	2020 Total
Solde au début	25 633 \$	90 853 \$	62 515 \$	3 500 \$	182 501 \$	156 868 \$
Trop perçu de l'exercice	201 667	-	-	-	201 667	25 633
Virement du trop perçu de l'exercice précédent	(25 633)	10 000	15 633	-	-	-
Solde à la fin	201 667 \$	100 853 \$	78 148 \$	3 500 \$	384 168 \$	182 501 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

BILAN

31 MARS 2021

Page 7

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	500 194 \$	105 538 \$
Prêt à une coopérative, sans intérêt	7 500	8 500
Débiteurs (note 3)	307 413	154 632
Frais payés d'avance	3 434	3 355
	818 541	272 025
Actif à long terme		
Participations dans des coopératives	800	700
Prêt à un OBNL, sans intérêt ni modalités de remboursement prévues	12 328	12 328
Immobilisations corporelles (note 4)	26 263	24 818
	857 932 \$	309 871 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

BILAN

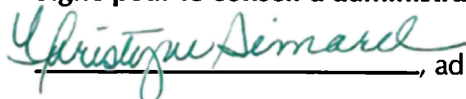
31 MARS 2021

Page 8

	2021	2020
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	149 036 \$	65 921 \$
Contributions reportées (note 7)	317 001	50 866
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	2 847	3 308
	468 884	120 095
Dette à long terme (note 8)	-	2 835
	468 884	122 930
Actif net		
Avoir des membres		
Parts sociales (note 9)	4 880	4 440
Avoir de la coopérative		
Trop perçu de l'exercice	201 667	25 633
Réserve générale	100 853	90 853
Réserve - Développement	78 148	62 515
Réserve - Avantages sociaux	3 500	3 500
	389 048	186 941
	857 932 \$	309 871 \$

Engagements contractuels (note 11)

Signé pour le conseil d'administration,

 _____, administrateur

_____, administrateur

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 9

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Trop perçu de l'exercice	201 667 \$	25 633 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 383	6 401
Radiation de parts	-	(200)
	209 050	31 834
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(152 781)	(6 088)
Frais payés d'avance	(79)	358
Créditeurs	83 115	14 086
Contributions reportées	266 135	30 780
	405 440	70 970
Activités d'investissement		
Participations dans une coopérative	(100)	-
Prêts à des coopératives	1 000	(8 828)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 828)	(4 313)
	(7 928)	(13 141)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(3 296)	(3 023)
Émissions de parts	440	340
Rachats de parts	-	(20)
	(2 856)	(2 703)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	394 656	55 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	105 538	50 412
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	500 194 \$	105 538 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La coopérative est constituée selon la Loi sur les coopératives du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités consistent à fournir des biens et services d'utilité professionnelle à ses membres utilisateurs, dans le domaine du développement coopératif régional, ainsi que de fournir du travail à ses membres travailleurs, tout en regroupant des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel ayant le même objectif.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives, complété par les exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, lesquels prévoient que les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives. La notion de « normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

États financiers

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives :

- a) Le trop perçu est inscrit à la réserve au cours de l'exercice subséquent;
- b) Les parts sociales sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres ».

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La coopérative utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'exploitation provenant de contrats de service sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus par la coopérative, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des prêts à des coopératives, des contrats de services, cotisations et autres à recevoir, des ententes de partenariats à recevoir et des participations dans des coopératives.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers et de la dette à long terme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	33,33 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Débiteurs

	2021	2020
Contrats de services, cotisations et autres à recevoir	26 801 \$	30 883 \$
TPS et TVQ à recevoir	9 073	2 499
Ententes de partenariats à recevoir	271 539	121 250
	307 413 \$	154 632 \$

4. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	28 278 \$	17 854 \$	10 424 \$	13 030 \$
Ameublement et équipement de bureau	8 375	4 639	3 736	4 670
Équipement informatique	30 972	18 869	12 103	7 118
	67 625 \$	41 362 \$	26 263 \$	24 818 \$

5. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, porte intérêts au taux préférentiel majoré de 3,00 %. Les ententes de partenariats à recevoir d'une valeur comptable nette de 271 539 \$ sont données en garantie. Au 31 mars 2021, le taux préférentiel était de 2,45 %, le montant disponible 50 000 \$ et l'emprunt était inutilisé.

6. Crédoeurs

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	30 353 \$	27 450 \$
Salaires, rétroactivités et vacances à payer	116 552	36 838
Fonds de pension à payer	2 131	1 633
	149 036 \$	65 921 \$

7. Contributions reportées

Conséquemment aux périodes couvertes par les ententes signées par la coopérative, les contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2021	2020
ID Gatineau		
Solde au début	12 500 \$	- \$
Montants alloués au cours de l'exercice	541 250	262 500
Montant constaté aux revenus de l'exercice	(291 250)	(250 000)
Solde à la fin	262 500	12 500
FARR Outaouais		
Solde au début	15 865	15 865
Montants alloués au cours de l'exercice	35 694	71 389
Montant constaté aux revenus de l'exercice	(51 559)	(71 389)
Solde à la fin	-	15 865
Chantier de l'économie sociale - SAJE		
Solde au début	22 501	4 221
Montants alloués au cours de l'exercice	40 000	53 102
Mandats facturés au cours de l'exercice	-	11 688
Montant constaté aux revenus de l'exercice	(40 000)	(46 510)
Solde à la fin	22 501	22 501
Chantier de l'économie sociale - Émergence		
Solde au début	-	-
Montants alloués au cours de l'exercice	52 000	-
Montant constaté aux revenus de l'exercice	(30 000)	-
Solde à la fin	22 000	-
Incubateur en économie sociale de l'Outaouais		
Solde au début	-	-
Montants alloués au cours de l'exercice	80 000	80 000
Participations facturés au cours de l'exercice	-	1 920
Montant constaté aux revenus de l'exercice	(70 000)	(81 920)
Solde à la fin	10 000	-
	317 001 \$	50 866 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

Page 15

8. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt, 8,45 %, d'un montant original de 15 000 \$, remboursable par versements mensuels de 307 \$, capital et intérêts, échéant en 2022	2 847 \$	6 143 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	2 847	3 308
	- \$	2 835 \$

9. Parts sociales

Un nombre illimité de parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la Loi.

Pour devenir membre, toute personne doit souscrire le nombre de parts de qualification correspondant à la catégorie de membre à laquelle elle appartient soit :

Utilisateur : 2 parts sociales à 10 \$ chacune

Travailleur : 2 parts sociales à 10 \$ chacune

Soutien : 2 parts sociales à 10 \$ chacune

Les parts sociales de qualification sont payables au moment de l'admission pour toutes les catégories de membre.

	2021	2020
Émis et payé :		
<u>488 parts de qualification (2020; 444 parts)</u>	4 880 \$	4 440 \$

Au cours de l'exercice, la coopérative a procédé à l'émission de 44 parts de qualification.

10. Opérations avec les membres

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 100 % de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 128.1 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

Cette proportion répond aux exigences de l'article 16 dudit règlement, fixant celle-ci à un minimum de 50 %.

11. Engagements contractuels

L'engagement pris par la coopérative en vertu d'un bail totalise 21 320 \$ de loyer minimums futurs, la coopérative pouvant renoncer au bail à chaque date d'anniversaire moyennant un préavis de 6 mois. Les versements estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022	21 320 \$
------	-----------

12. Évènements postérieurs à la date du bilan

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 30 août 2021, la coopérative est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, elle n'est pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

Compte tenu de la bonne situation financière de l'entreprise, nous ne remettons pas en cause l'hypothèse de continuité des activités malgré cette crise.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 17

	2021	2020
Tableau A - Ententes de partenariats		
ID Gatineau	291 250 \$	250 000 \$
CDRQ	190 000	-
Programme d'aide à l'entrepreneuriat (MÉI)	-	237 500
FARR Outaouais	51 559	71 389
	532 809 \$	558 889 \$

Tableau B - Opérations

Pôle Outaouais (tableau F)	160 757 \$	121 994 \$
Chantier de l'économie sociale - SAJE	40 000	46 510
Contrats de services	23 812	8 187
Gestion projet incubateur	70 000	81 920
Subventions salariales	9 381	6 674
Location	5 096	5 096
Subvention - MÉES	-	5 286
Subvention - Coopération décentralisée France-Québec	6 481	7 550
Remboursements de frais et autres	1 132	-
Revenus d'intérêts	302	745
	316 961 \$	283 962 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 18

	2021	2020
Tableau C - Frais liés aux opérations		
Loyers	31 891 \$	33 611 \$
Entretien et réparations	5 234	6 724
Électricité	2 660	3 508
Assurances	2 290	2 233
Télécommunications	8 869	9 831
Bureau	12 980	18 340
Sous-contrats	1 106	1 147
Formation	1 151	3 583
Publicité et promotion	11 663	7 299
Frais de représentation	618	14 965
Activités	28 182	20 392
Déplacements	4 244	23 392
Mauvaises créances	746	-
Intérêts et frais bancaires	360	493
Intérêts sur la dette à long terme	393	665
Amortissement - Améliorations locatives	2 606	3 256
Amortissement - Ameublement et équipement de bureau	934	1 168
Amortissement - Équipement informatique	3 843	1 977
	119 770 \$	152 584 \$

Tableau D - Frais liés à la structure

Cotisations	3 266 \$	2 962 \$
Assemblées, comités et conseils	94	4 034
	3 360 \$	6 996 \$

Tableau E - Soutien au développement de l'économie sociale

Frais d'incorporation	3 471 \$	3 105 \$
Contribution	-	3 625
	3 471 \$	6 730 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 19

	2021	2020
Tableau F - Pôle Outaouais		
Produits		
MÉI	110 000 \$	100 000 \$
Chantier de l'économie sociale - Émergence	30 000	-
Contribution Cégep de l'Outaouais	12 825	12 825
Autres revenus	7 932	9 169
	160 757	121 994
Contributions CDR et autres	15 532	22 212
	176 289	144 206
Charges		
Coûts directs de main d'oeuvre incluant les frais de gestion	128 226	118 555
Activités et frais de déplacements	42 523	20 392
Frais de fonctionnement	5 536	5 587
	176 285	144 534
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 \$	(328) \$